

**CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
ESTIA KEDGE – ESTIA EESC
Technopole Izarbel
92 Allée Théodore Monod
64210 BIDART**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2020

Aux Membres,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de l'EESC ESTIA, et en application des dispositions prévues par l'article 1, 2^{ème} alinéa, du décret n° 2000/470 du 31 Mai 2000 nous avons établi le présent rapport portant sur le contrôle des comptes annuels du centre de formation d'apprentis, relatifs à l'exercice clos le **31 Décembre 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes annuels ont été élaborés par votre Trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels du CFA sont établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions réglementaires et comptables qui leur sont applicables.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans l'annexe concernant :

- les clés de répartition des charges d'ESTIA, facturées au CFA. : 5.2

Fait à Bayonne, le 14 Avril 2021

Le Commissaire aux Comptes



EXCO SOROSTE
David BRETTE

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2020

ACTIF		EXERCICE CLOS LE 31/12/2020		EXERCICE N-1	
	ACTIF BRUT	A DEDUIRE	TOTAUX	TOTAUX	

* ACTIF IMMOBILISE	*	*	*	*	*

* IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	*	*	*	*	*
* FRAIS D'ETABLISSEMENT	*	*	*	*	*
* FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	*	*	*	*	*
* CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES, .	*	*	*	*	*
* FONDS COMMERCIAL (1)	*	*	*	*	*
* AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	*	*	*	*	*
* AVANCES ET ACOMPTES	*	*	*	*	*
* IMMOBILISATIONS CORPORELLES	*	*	*	*	*
* TERRAINS	*	*	*	*	*
* CONSTRUCTIONS	*	*	*	*	*
* INST. TECHNIQUES, MAT. & OUT. INDUSTRIELS	*	*	*	*	*
* AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	*	*	*	*	*
* IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	*	*	*	*	*
* AVANCES ET ACOMPTES S/IMMO. EN COURS	*	*	*	*	*
* IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION	*	*	*	*	*
* IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	*	*	*	*	*
* TERRAINS	*	*	*	*	*
* CONSTRUCTIONS	*	*	*	*	*
* INST. TECHNIQUES, MAT & OUT. INDUSTRIELS	*	*	*	*	*
* AUTRES IMMOBILISATIONS CONCEDEES	*	*	*	*	*
* IMMOBILISATIONS CONCEDEES EN COURS	*	*	*	*	*
* IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	*	*	*	*	*
* PARTICIPATIONS	*	*	*	*	*
* CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPAT.	*	*	*	*	*
* AUTRES TITRES IMMOBILISES	*	*	*	*	*
* PRETS	*	*	*	*	*
* PRETS-AVANCES INTER-SERVICES ACCORDES	*	*	*	*	*
* AUTRES CREANCES IMMOBILISEES	*	*	*	*	*

* TOTAL	*	*	*	*	*

* ACTIF CIRCULANT	*	*	*	*	*

* STOCKS ET EN COURS	*	*	*	*	*
* CREANCES (3)	*	*	*	*	*
* CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	624.134,90	2.000,00	622.134,90	25.667,00	
* AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2.196,59		2.196,59	2.891,54	
* VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	*	*	*	*	*
* ACTIONS PROPRES	*	*	*	*	*
* AUTRES TITRES	*	*	*	*	*
* DISPONIBILITES	555.960,04	*	555.960,04	739.433,44	
* COMPTES DE REGULARISAT.	*	*	*	*	*

* CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	76.035,36	*	76.035,36	105.539,40	

* TOTAL	1.258.326,89	2.000,00	1.256.326,89	873.531,38	

* CHARGES A REPARTIR S/PLUSIEURS EXERCICES	*	*	*	*	*
* PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	*	*	*	*	*
* ECART DE CONVERSION ACTIF	*	*	*	*	*

* TOTAL DE L'ACTIF	1.258.326,89	2.000,00	1.256.326,89	873.531,38	

* (1) DONT DROIT AU BAIL	*	*	*	*	*
* (2) DONT A MOINS D'UN AN	*	*	*	*	*
* (3) DONT A PLUS D'UN AN	*	*	*	*	*

	AU 31/12/2020	EXERCICE N-1	

* PASSIF AVANT REPARTITION			

* CAPITAUX PROPRES			

* APPORTS	261.464,00	261.464,00	
* PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	122,44	122,44	
* ECARTS DE REEVALUATION			
* RESERVES :			
* RESERVE LEGALE			
* RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES			
* RESERVES REGLEMENTEES			
* AUTRES RESERVES			
* REPORT A NOUVEAU	3.695,80	1.503,55	
* RESULTAT DE L'EXERCICE (BENEFICE-PERTE)	8.815,67	2.192,25	
* SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
* PROVISIONS REGLEMENTEES			

* TOTAL	274.097,91	265.282,24	

* AUTRES FONDS PROPRES			

* DROITS DU CONCEDANT			

* TOTAL			

* PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES			

* PROVISIONS POUR RISQUES			
* PROVISIONS POUR CHARGES			

* TOTAL			

* DETTES (1)			

* EMPRUNTS OBLIGAIRES CONVERTIBLES			
* EMPRUNTS OBLIGAIRES			
* EMPRUNTS & DETTES AUPRES ETS CREDIT (2)			
* EMPRUNTS & DETTES FINANCIERES DIVERS			
* PRETS ET AVANCES INTER-SERVICES RECUS	8.492,80	515,00	
* AVANCES & ACOMPTES RECUS S/COMMANDES			
* DETTES FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	342.651,60	255.642,53	
* DETTES FISCALES & SOCIALES	23.382,43	17.968,25	
* DETTES S/ IMMOBILISAT. & CPTES RATTACHES			
* AUTRES DETTES	385.007,62	312.123,36	

* COMPTES DE REGULARISATION (1)			

* PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	222.694,53	22.000,00	

* TOTAL	982.228,98	608.249,14	

* ECARTS DE CONVERSION PASSIF			

* TOTAL DU PASSIF	1.256.326,89	873.531,38	

* (1) DONT A PLUS D'UN AN			
* DONT A MOINS D'UN AN			
* (2) DONT CONCOURS BANCAIRES COURANTS			

	EXERCICE	AU 31/12/2020	EXERCICE N-1

* PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :	*	*	*
-----	*-----*	*-----*	*-----*
* VENTES DE MARCHANDISES	*	*	*
* PRODUCTION VENDUE	*	61.766,67	71.100,00
* PARTICIPATION A L'APPRENTISSAGE	*	61.766,67	71.100,00
* REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS.....	*	*	*
* MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*	61.766,67	71.100,00
* PRODUCTION STOCKEE	*	*	*
* PRODUCTION IMMOBILISEE	*	*	*
* SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	*	2.771.252,29	1.900.484,82
* SUBVENTIONS D'EXPLOITATION ETAT	*	1.000,00	1.000,00
* SUBVENTIONS D'EXPLOITATION REGIONS	*	657,00	107.930,73
* SUBVENTIONS D'EXPLOITATION CEE	*	*	19.041,51
* TAXE APPRENTISSAGE	*	2.769.595,29	1.810.595,60
* REPRISES S/PROVISIONS, TRANSFERTS CHARGES	*	*	*
* AUTRES PRODUITS	*	0,33	0,83
* AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	*	0,33	0,83
-----	*-----*	*-----*	*-----*
* TOTAL	*	2.833.019,29	1.971.585,65
-----	*-----*	*-----*	*-----*
* CHARGES D'EXPLOITATION (2) :	*	*	*
-----	*-----*	*-----*	*-----*
* ACHATS STOCKES DE MARCHANDISES	*	*	*
* VARIATION DE STOCK	*	*	*
* ACHATS NON STOCKES MATIERES, FOURNITURES	*	10.204,30	8.165,19
* PETIT MATERIEL-OUTILLAGE	*	8.652,14	6.005,90
* FOURNITURES DE BUREAU	*	6,59	751,20
* FOURNITURES SCOLAIRES ET DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE	*	1.545,57	1.408,09
* VARIATION DE STOCK	*	*	*
* AUTRES ACHATS & CHARGES EXTERNES	*	2.583.756,74	1.750.489,50
-----	*-----*	*-----*	*-----*
* LOCATIONS VEHICULES	*	277,27	654,15
* ENTRETIEN & REPARATIONS S/BIENS MOBILIERS	*	*	400,00
* ABONNEMENT DOCUMENTATION	*	*	270,41
* OUVRAGES DOCUMENTATION	*	55,98	*
* HONORAIRES	*	22.476,80	10.778,40
* HONORAIRES DE FORMATION	*	42.380,50	35.222,50
* FOIRES ET EXPOSITIONS	*	3.969,76	350,00
* FRAIS DE TRANSPORT MATERIEL	*	80,20	*
* VOYAGES ET DEPLACEMENTS PERSONNEL PERMANENT	*	2.332,85	6.412,90
* VOYAGES ET DEPLACTS INTERVENANTS & ENSEIGNANTS	*	8.296,52	17.776,11
* VOYAGES & DEPLACEMENTS ETUDIANTS	*	5.940,00	64.093,19
* RECEPTIONS	*	86,80	4.060,07
* TELEPHONE	*	128,43	236,34
* FRAIS BANCAIRES	*	*	7,38

	EXERCICE	AU 31/12/2020	EXERCICE N-1
INTER-SERVICES PRESTATIONS DIVERSES EXTERIEURS	2.157.777,96		1.292.253,36
COTISATIONS DIVERSES			640,00
HEBERGEMENT DES APPRENTIS	1.872,00		17.244,00
RESTAURATION DES APPRENTIS	62,50		13.685,69
P.S. DIVERSES EXTERIEURES	172.651,20		157.231,77
PRESTATIONS DE FORMATION	165.492,97		129.173,23
IMPOTS, TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES		4.500,55	4.486,03
VERSEMENT AUX TRANSPORTS URBAINS ENSEIGNANTS VACAT	2.392,63		2.385,79
FORMATION PROFESSIONNELLE DES INTERVENANTS	1.565,85		1.560,17
PARTICIPAT° EFFORT DE CONSTRUCT° ENSEIGNANTS VACAT	542,07		540,07
SALAIRES ET TRAITEMENTS		122.928,38	120.404,62
SALAIRES - INTERVENANTS	122.928,38		120.404,62
CHARGES SOCIALES		52.379,47	51.009,71
COTISATIONS URSSAF - ENSEIGNANTS VACATAIRES - INTE	31.791,74		31.481,80
HUMANIS RETRAITE EESC ENSEIGNANT	13.001,19		12.956,40
COTISATIONS CHOMAGE ENSEIGNANTS	4.984,21		4.970,11
COTISAT° PREVOYANCE ENSEIGNANTS	1.463,29		1.394,48
COTISATIONS AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	1.139,04		206,92
DOTATIONS AUX AMORT. & AUX PROVISIONS			
SUR IMMO. : DOTAT. AUX AMORTISSEMENTS			
SUR IMMO. : DOTATIONS AUX PROVISIONS			
SUR ACTIF CIRCULANT: DOT.AUX PROVIS.			2.000,00
DOT.P.P.D. CREANCES			2.000,00
POUR RISQUES & CHARGES: DOT.AUX PROV.			
AUTRES CHARGES		51.540,94	45.061,33
DROITS D'AUTEUR ET REPRODUCTION	538,30		460,33
AUTRES CONTRIBUTIONS	51.000,00		44.600,00
AUTRES FRAIS DE GESTION COURANTE	2,64		1,00
TOTAL		2.825.310,38	1.981.616,38
RESULTAT D'EXPLOITATION		7.708,91	10.030,73
PRODUITS FINANCIERS :			
DE PARTICIPATIONS (3)			
D'AUTRES VAL.MOBIL.& CREANCES IMMOBIL.			
AUTRES INTERETS & PRODUITS ASSIMILES		1.106,76	798,08
AUTRES PRODUITS FINANCIERS	1.106,76		798,08
REPRISES S/PROVISIONS & TRANSF.DE CHARGE			

	EXERCICE	AU 31/12/2020	EXERCICE N-1
* DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE	*	*	*
* PRODUITS NETS S/CESSIONS DE VAL.MOB.PLAC	*	*	*
* TOTAL	*	1.106,76	798,08
* CHARGES FINANCIERES :	*	*	*
* DOTATIONS AUX AMORT. & AUX PROVISIONS	*	*	*
* INTERETS & CHARGES ASSIMILEES (4)	*	*	*
* DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGES	*	*	*
* CHARGES NETTES S/CESSIONS DE VAL.MOB.PL.	*	*	*
* TOTAL	*	*	*
* RESULTAT FINANCIER	*	1.106,76	798,08
* RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	*	8.815,67	9.232,65

	EXERCICE AU 31/12/2020	EXERCICE N-1
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	8.815,67	9.232,65
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
SUR OPERATIONS DE GESTION		11.424,90
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS S/ OPERATIONS DE GES		11.424,90
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		
REPRISES S/PROVISIONS & TRANSF.DE CHARGE		
TOTAL		11.424,90
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
SUR OPERATIONS DE GESTION		
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		
DOTATIONS AUX AMORT. & AUX PROVISIONS		
TOTAL		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		11.424,90
PARTICIPATION DES SALARIES		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
TOTAL DES PRODUITS	2.834.126,05	1.983.808,63
TOTAL DES CHARGES	2.825.310,38	1.981.616,38
BENEFICE OU PERTE	8.815,67	2.192,25
Y COMPRIS :		
- REDEVANCES DE CREDIT-BAIL MOBILIER		
- REDEVANCES DE CREDIT-BAIL IMMOBILIER		
(1) DT PRODUITS AFFERENTS A DES EX.ANT.		
(2) DT CHARGES AFFERENTES A DES EX. ANT.		
(3) DT PRODUITS CONCERNANT LES STE LIEES		
(4) DT INTERETS CONCERNANT LES STE LIEES		



CENTRE DE FORMATION POUR APPRENTIS ESTIA

De l'Établissement d'Enseignement Supérieur Consulaire ESTIA au capital de 4.299.505 euros

Siège social : Technopole Izarbel – 92, allée Théodore Monod – 64210 Bidart

824 457 675 R.C.S. BAYONNE

**BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS
ANNEXE
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020**

1. PÉRIMÈTRE DES COMPTES ANNUELS

1.1. CARACTÉRISTIQUES DU CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS (CFA)

SIEGE – ORGANISME GESTIONNAIRE

École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées – ESTIA

Établissement d'Enseignement Supérieur Consulaire au capital de 4.299.505 euros

Sis Technopole Izarbel – 92, allée Théodore Monod – 64210 Bidart

Immatriculée au R.C.S. de Bayonne sous le n° 824 457 675

Téléphone : 05-59-43-84-00 – Web : www.estia.fr

LOCAUX OU SONT DISPENSÉES LES FORMATIONS

École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées – ESTIA

Technopole Izarbel – 92, allée Théodore Monod – 64210 Bidart

Téléphone : 05-59-43-84-00 – Web : www.estia.fr

KEDGE Bachelor Bayonne Pays Basque

Centre consulaire de formation – 50-51, allées Marines – BP215 – 64102 Bayonne Cedex

Téléphone : 05-59-46-58-58 – Web : www.bayonne.cci.fr

Les locaux appartiennent à une SCI immobilière dont le principal associé est la CCI Bayonne Pays Basque. L'ESTIA et donc son CFA en sont locataires.

Le CFA ESTIA accueille trois types de formation par l'apprentissage :

- Ingénieur diplômé de l'École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées – ESTIA ;
- Directeur de projet en ingénierie, logistique et innovation organisationnelle – Master CILIO ;
- Programme supérieur de gestion et commerce KEDGE Bachelor.

1.2. LES DATES CLÉS

Le CFA a été créé historiquement par la CCI Bayonne Pays Basque le 1^{er} octobre 1992.

L'école d'ingénieurs ESTIA a été filialisée au 1^{er} janvier 2017 par la CCI Bayonne Pays Basque, la dotant du statut d'Établissement d'Enseignement Supérieur Consulaire.

En conséquence un avenant à la convention quinquennale 2013-2017 portant création du CFA ESTIA a été signé entre la Région Nouvelle et l'EESC ESTIA le 5 mai 2017, lui permettant de devenir officiellement l'organisme gestionnaire du CFA en remplacement de la CCI Bayonne Pays Basque.

Une nouvelle convention quinquennale a été signée le 5 février 2018 entre la Région Nouvelle Aquitaine et l'organisme gestionnaire EESC ESTIA portant création d'un CFA pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022.

1.3. LES COMPTES

Les comptes du CFA sont extraits de ceux de la structure juridique « École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées – ESTIA », Établissement d'Enseignement Supérieur Consulaire.

2. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS APPRENTIS

	31-déc.-20	31-déc.-19	31-déc.-18
APPRENTIS			
Nombre total d'apprentis	272	232	188
- <i>Apprentis ingénieurs ESTIA</i>	233	214	183
- <i>Apprentis Master CILIO</i>	15	10	0
- <i>Apprentis KEDGE Bachelor</i>	19	8	5

La réforme de la taxe d'apprentissage, financée au coût contrat, ainsi que les mesures d'aide à l'embauche d'apprentis ont permis une augmentation sensible de nos effectifs apprentis au 31 décembre 2020, et ce sur les 3 formations par l'apprentissage proposées par le CFA ESTIA (cycle ingénieur, Master CILIO, KEDGE Bachelor).

Le CFA fait ressortir un résultat bénéficiaire de 8.815,67 euros sur l'exercice clos au 31 décembre 2020. L'exercice est marqué par la fin des subventions régionales liées au soutien à l'apprentissage du fait de la réforme de la taxe d'apprentissage et de la perte de cette compétence par la Région Nouvelle Aquitaine.

La grosse variation sur cette année 2020 résulte de la nette augmentation de la collecte de taxe d'apprentissage pour 2.769.595,29 euros, du fait d'un effet volume avec l'augmentation de nos effectifs apprentis mais également effet coût avec la prise en compte d'un coût contrat par les OPCO qui financent l'apprentissage.

Dans les coûts de fonctionnement pas de variation significative par rapport à l'exercice précédent, hormis la facturation des coûts pédagogiques et de structure par l'ESTIA à son CFA.

3. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1. LES RÈGLES GÉNÉRALES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence comptable conforme :

- **Aux hypothèses de base** : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables, indépendance des exercices ;
- **Aux règles, normes et méthodes comptables françaises.**

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le décret du 31 mai 2000 prévoit la mise en place d'une comptabilité distincte pour les Centres de Formation d'Apprentis (CFA). Le Groupe de travail chargé de définir le plan comptable spécifique pour les CFA ainsi que la mise en place de cette comptabilité distincte a terminé ses travaux en 2002. Le nouveau référentiel a été appliqué à compter du 1^{er} janvier 2003.

L'exercice clos le 31 décembre 2020 constitue le quatrième exercice du CFA ESTIA sous sa nouvelle forme juridique, suite à l'opération de filialisation indiquée au point 1.2 de la présente annexe. Toutefois, les règles d'établissement des comptes ont été les mêmes que celles des années précédentes notamment sur les points suivants :

- Le CFA utilise les locaux, les équipements, les personnels administratifs, techniques et enseignants permanents, ainsi que la logistique générale de l'école d'ingénieurs ESTIA, ou ceux du Centre de Formation Consulaire de la CCI Bayonne Pays Basque, selon le cycle de formation ;
- La totalité de la taxe d'apprentissage collectée en N est comptabilisée sur l'exercice afférent, et ce, dans le respect de la convention quinquennale liant la Région Nouvelle Aquitaine et l'organisme gestionnaire ESTIA.

3.2. LES CRÉANCES

Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale de remplacement (coût historique). L'écart des échéances des créances et des dettes figure au point 4.1.

3.3. LES PROVISIONS

Pas de provisions inscrites dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

4. NOTES SUR LE BILAN

4.1. ÉCHÉANCIER DES CRÉANCES ET DES DETTES

<i>En euros - Année 2020</i>	Montant brut	Échéances à un an au +	Échéances à + d'un an
CREANCES			
Créances clients	624 134,90	624 134,90	0,00
Autres créances	2 196,59	2 196,59	0,00
Charges constatées d'avance	76 035,36	76 035,36	0,00
Total des créances	702 366,85	702 366,85	0,00
DETTES			
Dettes fournisseurs	342 651,60	342 651,60	0,00
Dettes fiscales et sociales	23 382,43	23 382,43	0,00
Autres dettes	385 007,62	385 007,62	0,00
Produits constatés d'avance	222 694,53	222 694,53	0,00
Total des dettes	973 736,18	973 736,18	0,00

4.2. CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR

<i>Année 2020</i>	En euros
CHARGES A PAYER	
Fournisseurs - factures non parvenues	98 270,09
Autres dettes d'exploitation - charges à payer	19 813,00
Total des charges à payer	118 083,09
PRODUITS A RECEVOIR	
Clients - factures à établir	123 047,67
Subventions d'exploitation à recevoir	196,59
Total des produits à recevoir	123 244,26

4.3. CHARGES ET PRODUITS IMPUTABLES À UN AUTRE EXERCICE

<i>Année 2020</i>	En euros
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
Charges d'exploitation	76 035,36
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
Produits d'exploitation	222 694,53

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. RESSOURCES NON UTILISÉES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Les produits ont été comptabilisés dans les comptes de classe 7. Il n'y a pas de ressources non utilisées à la fin de l'exercice 2020.

La totalité de la taxe d'apprentissage collectée sur l'exercice a été portée au compte de produit #746000 pour un montant de 2.769.595,29 euros.

5.2. CHOIX DES CLÉS DE RÉPARTITION ET LEUR MÉTHODE D'APPLICATION

5.2.1. ESTIA

L'école d'ingénieurs ESTIA mutualise ses moyens sur l'ensemble de ses activités pour maximiser leur efficacité. Il n'y a donc, pour l'instant, pas d'équipement ni de personnel (hormis les intervenants extérieurs) qui opère exclusivement pour le CFA.

On considère plusieurs activités réparties entre unités d'affaires et services supports.

Les unités d'affaires sont les centres de responsabilité vus par le marché (elles représentent les grands métiers d'ESTIA); ces centres possèdent en propre les ressources humaines et matérielles, fournisseurs et services extérieurs. Chaque unité d'affaire fait appel à des ressources partagées et à des services supports qui possèdent également en propre les ressources humaines et matérielles, fournisseurs et services extérieurs.

Les clés de répartition sont ainsi définies et le mode opératoire est annexé (Annexe 1) au présent rapport :

- Clé n°1 : répartition des masses salariales ;
- Clé n°2 : services supports et moyens communs formations ;
- Clé n°3 : répartition des moyens généraux ;
- Clé n°4 : effectifs du cycle ingénieur ;
- Clé n°5 : effectifs moyens pondérés du cycle ingénieur ;
- Clé n°6 : effectifs moyens pondérés de l'ensemble des formations.

À ce titre, le montant des frais communs imputés au CFA sur l'exercice clos au 31 décembre 2020 atteint la somme de **2.157.777,96 euros**.

5.2.2. KEDGE Bachelor

Les frais communs imputés au CFA sur l'exercice clos au 31 décembre 2020 s'élèvent à **95.166,11 euros**. Ce montant résulte de la réattribution des coûts de la formation KEDGE Bachelor facturée aux OPCO, déduction faite de 5% de frais administratifs par le CFA ESTIA.

5.3. COMPTES DE LIAISON

Le tableau suivant présente les comptes de liaison et leur position au 31 décembre 2020.

<i>En euros - Année 2020</i>	Débiteur	Créditeur
CONTREPARTIE		
Service Appui aux Entreprises	0,00	0,00
Service Compositadour	0,00	0,00
Service Formation Supérieure	0,00	357 777,96
Total des contreparties	0,00	357 777,96

ANNEXE 1 : MODE OPÉRATOIRE DE RÉPARTITION DES COÛTS

1. Répartition des masses salariales

1.1. ESTIA Recherche

Il est établi que 50% de la masse salariale des enseignants chercheurs d'ESTIA Recherche est affectée au cycle ingénieur et financée par lui.

1.2. Fondation

Les fonds sont versés en totalité pour le financement d'ESTIA Recherche.

1.3. Responsables

Le responsable de l'apprentissage est affecté en totalité sur le CFA, déduction faite des temps directement imputés sur les projets menés selon déclaration des temps passés.

Le responsable des études en totalité sur ESTIA et sur le cycle ingénieur puis répartis entre ESTIA et le CFA selon la clé n°5 établie sur la base des effectifs moyens des élèves ingénieurs.

PIC : salaires chargés affectés sur les différents projets selon déclaration des temps passés, le solde réparti à 40% sur PIC + 20% sur la pépinière + 40% sur l'incubateur.

2. Services supports et moyens communs formations

2.1. Définition

On y trouve :

- L'ensemble des coûts non affectables directement ;
- Les coûts directs des services supports ;
- Les coûts directs des services définis comme les moyens communs formations.

2.2. Les clés de répartition

Clé N° 2 - Moyens généraux

	SERVICE SUPPORTS			MOYENS FORMATIONS		ESTIA ENTREPRENDRE		ESTIA RECHERCHE	
	AGF	DIR	ORLI	SCOLA ACCUEIL	PIC	INCUBATEUR	PEPINIERE	RECHER	
Bâtiment estia 2			3%		38%	16%	6%	37%	
Autres moyens généraux et Estia 1	5%	5%	15%		75%				

Clé N° 3 - Services supports

1/ Définitions

DIVERS	CCI, Téléphonie abonnement, démarche qualité, ...		
SERVICES SUPPORTS	SERVICE SUPPORTS		
	AGF	DIR	ORLI
MOYENS FORMATIONS	MOYENS COMMUNS FORMATIONS		
	SCOLA ACCUEIL	PIC	

2/ Répartition

DIVERS & SERVICES SUPPORTS	SCOLA ACCUEIL	PIC	INCLUSEUR	PEPINIERS	RECHER	COMPOS	Clé N°3.1
	25%	18%	6%	6%	37%	8%	
MOYENS FORMATIONS + SCOLA ACCUEIL + PIC	Master Systémique		ING PROJ	CILIO	CYCLE INGENIEUR		Clé N°3.2
	0,00%		1,96%	2,81%	95,23%		
					FA	FS	
					28,79%	66,44%	

Clé N° 4 sur le cycle ingénieur (à partir de l'effectif présent dans les murs)

CYCLE INGENIEUR	2020				2021				2022				2023	
Wolverhampton	66	25%	95	36%	45	17%	84	33%	164	64%	178	69%	187	71%
Cranfield	29	11%			39	15%								
Salford	41	16%	41	16%	41	16%	41	16%						
Bilbao / STRATO		0%	0	0%		0%	0	0%		0%				
Formaposte / ITZI	22	8%	22	8%	7	3%	7	3%	14	5%				FS
Madrid + Paris Descartes + mondra	47	18%	47	18%	34	13%	34	13%						
Apprentis	56	21%	56	21%	92	36%	92	36%	80	31%	80	31%	78	29%
Totaux	261	100%	261	100%	258	100%	258	100%	258	100%	258	100%	265	100%

Clé N°5 Effectif moyen 2/3 année 2020 + 1/3 année 2023 + 1 les autres

promos -->	2020	2021	2022	2023	total		promos -->	2020	2021	2022	2023	total
FS	136,67	166,00	178,00	62,33	543,00	70%	FS	78,54%	64,34%	68,99%	70,57%	69,76%
FA	37,33	92,00	80,00	26,00	235,33	30%	FA	21,46%	35,66%	31,01%	29,43%	30,24%
	174,00	258,00	258,00	88,33	778,33	100%						

Clé N°6 - Effectifs moyens toutes formations

Formations spécialisées	nbre	2020	FI	FC	FA	CUMUL
Etudiants CILIO	23	23,00		23,00		23,00
Ingénierie projets 2020	16	16,00		16,00		16,00
Master systémique	0	0,00		0,00		0,00
			0,00	39,00	0,00	39,00
			39,00		0,00	
			100,00%		0,00%	
			FS		FA	